

# SEMAINE RELIGIEUSE

DE

## QUÉBEC

ET

### BULLETIN DES ŒUVRES

DE

### L'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE

---

#### ABONNEMENTS :

Canada : \$1.00.— Ville de Québec, États-Unis, et Pays  
de l'Union postale, \$1.50 (7 fr. 50).

Doivent être payés d'avance.

~~~~~

Manuscrits, communications et abonnements doivent être adressés à la SEMAINE RELIGIEUSE, 103, rue Ste-Anne, Québec.

---

La SEMAINE RELIGIEUSE DE QUÉBEC est publiée par l'Action Sociale Catholique, propriétaire, et est imprimée au No 103 rue Ste-Anne, Québec, par *L'Action Sociale Limitée*.

# VIN DE MESSE

## CERTIFICAT

Archevêché de Québec, 1er août 1914.

Après m'être assuré que la fabrication du vin de messe dit de SAINT-NAZAIRE, vendu par la maison A. TOUSSAINT & CIE, se fait toujours sous la surveillance immédiate d'un prêtre compétent, je n'hésite pas, sur le rapport de ce dernier, à renouveler l'approbation que j'ai déjà donnée à ce vin liturgique dans ma circulaire du 1er mars 1897.

† L.-N. CARDINAL BEGIN ARCH. DE QUÉBEC.

### Extrait de la circulaire du 1er mars 1897.

« Les vins importés, même avec les meilleures recommandations, ne nous mettront jamais à l'abri de toute inquiétude.

« ... Messieurs A. Toussaint & Cie ont établi à Québec une fabrique spéciale de vin de messe. Comme témoignage de ma satisfaction et pour assurer le succès d'une entreprise si importante pour le clergé, j'ai chargé un de mes prêtres de surveiller la fabrication des vins liturgiques de cette maison; sur le rapport très favorable de cet ecclésiastique, je n'hésite pas à le recommander de nouveau à messieurs les curés du diocèse.

« Si nous arrivons à fabriquer au pays tout notre vin de messe, ce sera un grand soulagement pour tous les prêtres. »



## CASAVANT FRERES

...FACTEURS D'ORGUES...

### Saint-Hyacinthe, Qué.

Au delà de 650 orgues ont été construites par cette Maison, dont 52 à 4 claviers, 147 à 3 claviers, 418 à 2 claviers, etc....

Les plus remarquables sont celles de  
l'église Saint-Paul, Toronto. (Les plus grandes du Canada  
L'université de Toronto.  
L'église du Saint-Non-de-Jésus, Maisonneuve  
L'église Notre-Dame, Montréal.  
L'église Saint-Jean-Baptiste, Montréal.  
La cathédrale de Montréal.  
La basilique de Québec.  
La basilique d'Ottawa.  
La basilique de Sainte-Anne-de-Beaupré!  
Le Grand Opéra de Boston.  
L'église Saint-François-Xavier, New-York.  
La cathédrale de Trois-Rivières.  
La cathédrale de Chicoutimi.  
La cathédrale de Nicolet.

A Messieurs les curés,

EMPRUNTS:

Nous consolidons les dettes des paroisses.

Vous n'avez plus à subir les ennuis des billets à demande.

Vos paiements deviennent périodiques et à des époques déterminées d'avance.

Les paiements se font par le rachat d'obligations échéant d'année en année.

Un bon nombre de paroisses ont déjà été financées et se trouvent très bien de cette méthode d'emprunts.

NOS PLACEMENTS

Se font par obligations de fabriques, de commissions scolaires et de municipalités.

Ces obligations comportent des intérêts variant de 4½% à 6%.

Ces obligations sont des effets négociables tout en étant des placements de tout repos.

Les fabriques, les communautés, les sociétés, les caisses populaires, ne peuvent exiger plus de sûreté pour placer les fonds qui leur sont confiés.

Tous les renseignements sont gracieusement fournis sur demande à

"La Corporation des Obligations  
Municipales Ltée."

132, rue St-Pierre, Québec.

BUREAU A MONTRÉAL.

VERSAILLES, VIDRICAIRE & BOULAIS, Ltée.

90, RUE ST-JACQUES.

# IL FAUT GUÉRIR

## VOTRE RHUME

et pour cela, méfiez-vous des sirops à base d'opium ou de morphine qui calment, mais **ne guérissent pas**. Au premier symptôme de **Mal de Gorge, enrouement, toux, rhume, bronchite**, prenez du

### TAROL



**Sirop composé de Goudron, d'Huile de Foie de Morue et de Médicaments approuvés par la Faculté de Médecine pour le traitement des Maladies des voix Respiratoires.**

TAROL soulage instantanément et guérit sûrement la **TOUX** la plus opiniâtre, le **RHUME**, la **BRONCHITE Aigue** ou chronique, le **CATARRHE**, la **GRIPPE**, la **COQUELUCHE**, le **CROUP** et toutes les **Affections graves ou légères des Pou-**

**mons.** 25c. la Bouteille.

Pour compléter le traitement, on prendra alternativement, à deux heures d'intervalle,

### VIN MORIN CRESO-PHATES

le grand Tonique des Poumons. Petit modèle ; 50c. grand modèle \$1.00.

Aux personnes Pâles, Faibles, Anémiques, nous recommandons l'usage régulier des **Pilules Cardinales** qui enrichissent le sang et fortifient tout l'organisme. — 50c. la boîte.

**Dr Ed. MORIN & Cie, Limitée,**

113, Côte de la Montagne, - - - - - QUÉBEC.



**CIERGES ET VINS DE MËSSE**

**MAISON J.-B. LASNIER PÈRE**

FABRICANT DE CIERGES, BOUGIES, CHANDELLES  
IMPORTATEUR DE VINS DE MËSSE

*La maison J.-B. Lasnier père est autorisée par Monseigneur l'Archevêque de Québec à vendre du vin de messe et des cierges pour toutes fins liturgiques.*

ENTREPOT, MAGASIN ET BUREAU  
**RUE ST-GEORGES, LÉVIS.**

TÉLÉPHONES  
Bell 91  
National 100

Bureau : 32 rue St-Pierre Téléphone 263

Résidence : 15, rue Ste-Julie

**CHARLES GAGNON**

AGENT ET COURTIER

D'ASSURANCES

FEU, VIE, ACCIDENTS,

MARINE, Etc.

**J.-E. LIVERNOIS**

LIMITÉE

IMPORTATEURS EN GROS

Produits Chimiques, Remèdes  
Brevetés, Parfums, Etc., Etc

**RUE ST-JEAN, - QUÉBEC,**

CANADA.



SI LE PUBLIC CONNAISSAIT les  
grands avantages des **VERRES TORIQUES**  
sur les autres verres à lunettes ordinaires  
personne n'achèterait plus que des **VERRES**  
**TORIQUES**. Le foyer de ces verres est  
presque illimité tandis que dans les verres  
ordinairement vendus il n'existe guère que  
dans une partie fort limitée du centre.  
C'est le verre que tous les vrais oculistes  
prescrivent parce que c'est vraiment le seul  
qui donne **ENTIERE SATISFACTION**.

**P.-C. Lacasse**

OPTICIEN ET OPTOMÉTRISTE

**40, RUE DE LA FABRIQUE**

# LA BANQUE NATIONALE

**SIÈGE SOCIAL : QUÉBEC.**

Capital autorisé : Cinq millions de piastres

Capital payé : Deux millions de piastres

Réserves : Deux millions de piastres



Ces **COFFRETS D'ÉPARGNES** sont mis à la disposition du public pour favoriser la pratique de l'économie dans toutes les classes de la société.

Nous invitons les cultivateurs et les ouvriers à nous confier un premier dépôt **D'UN DOLLAR**; ce dépôt leur donnera droit à un coffret qui restera leur propriété jusqu'à ce qu'ils le rendent en bon état à la Banque; celle-ci alors leur remboursera leur dépôt, plus un intérêt, qui sera compté aux taux courant le plus élevé.

Voici un excellent moyen de mettre quelque chose de côté pour les vieux jours ou encore pour l'avenir des enfants.

Nous serons heureux de fournir tous les renseignements voulus concernant ce **NOUVEAU SYSTÈME D'ÉPARGNE**.

## RAPIDITÉ D'ACCUMULATION D'ÉPARGNES MENSUELLES PLACÉES A 3% INTÉRÊT COMPOSÉ

En supposant qu'un client dépose en banque \$5.00 tous les mois, à compter de la naissance d'un de ses enfants, cette épargne périodique rapportera, en **VINGT ET UN ANS**, la jolie somme de \$1751.91, capital et intérêt.

Le tableau suivant montre bien la progression rapide de divers montants confiés à notre département d'épargnes :

| Ann | \$5.00               | \$10.00  | \$15.00  | \$20.00  | \$25.00   | \$30.00   |
|-----|----------------------|----------|----------|----------|-----------|-----------|
|     | - - - PAR MOIS - - - |          |          |          |           |           |
| 1   | \$ 60.95             | \$121.92 | \$182.91 | \$243.91 | \$ 304.87 | \$ 365.83 |
| 2   | 123.73               | 247.51   | 371.51   | 495.17   | 618.93    | 742.70    |
| 3   | 188.41               | 376.89   | 565.48   | 754.03   | 942.49    | 1130.97   |
| 4   | 255.05               | 510.19   | 765.48   | 1029.73  | 1275.83   | 1530.97   |
| 5   | 328.72               | 647.53   | 971.53   | 1295.48  | 1619.25   | 1943.06   |
| 6   | 394.44               | 789.00   | 1183.80  | 1578.52  | 1973.05   | 2367.61   |
| 7   | 467.30               | 934.76   | 1402.49  | 1870.18  | 2357.55   | 2804.99   |
| 8   | 542.37               | 1084.92  | 1627.79  | 2170.56  | 2713.06   | 3255.59   |
| 9   | 619.70               | 1239.61  | 1859.89  | 2480.07  | 3099.94   | 3719.80   |
| 10  | 699.38               | 1398.95  | 2099.01  | 2793.94  | 3498.49   | 4198.05   |
| 11  | 771.47               | 1563.17  | 2345.38  | 3127.42  | 3909.09   | 4690.77   |
| 12  | 866.04               | 1732.33  | 2590.19  | 3465.84  | 4332.12   | 5198.37   |
| 13  | 953.17               | 1906.60  | 2860.66  | 3814.48  | 4767.92   | 5721.31   |
| 14  | 1042.93              | 2086.13  | 3130.03  | 4173.67  | 5216.88   | 6260.06   |
| 15  | 1135.38              | 2271.09  | 3407.55  | 4543.71  | 5679.41   | 6815.10   |
| 16  | 1230.64              | 2461.64  | 3698.46  | 4924.93  | 6155.93   | 7386.91   |
| 17  | 1328.78              | 2657.95  | 3988.01  | 5317.67  | 6646.85   | 7976.00   |
| 18  | 1429.87              | 2860.19  | 4291.46  | 5722.29  | 7152.50   | 8589.91   |
| 19  | 1534.03              | 3068.55  | 4604.08  | 6139.15  | 7673.65   | 9205.15   |
| 20  | 1641.35              | 3283.21  | 4926.15  | 6568.61  | 8210.45   | 9852.29   |
| 21  | 1751.91              | 3504.35  | 5257.95  | 7011.05  | 8763.46   | 10515.90  |

## MANDATS D'ARGENT. DE LA BANQUE NATIONALE

Nos succursales sont autorisées à émettre des Mandats payables dans tout le Canada, sauf le Yukon, aux taux suivants :

|                   |             |
|-------------------|-------------|
| \$ 5.00 ou moins  | .....3 sous |
| de 5.00 à \$10.00 | .....6 "    |
| de 10.00 à 30.00  | .....10 "   |
| de 30.00 à 50.00  | .....15 "   |

Beaucoup de nos clients et le public en général ignorent l'existence de ce service chez nous, le même que celui des Postes et des Messageries (Express); il est plus prompt et tout aussi sûr. Nos Mandats sont payables dans tous les bureaux de banques du Canada, sur présentation et sans commission. Nous vous invitons à profiter de ces remarquables avantages.

# COMPAGNIE CHINIC QUEBEC

ANCIENNE MAISON MÉTHOT FONDÉE EN 1808

MARCHANDS QUINCAILLIERS EN GROS ET  
EN DÉTAIL

FOURNISSEURS ORDINAIRES

DU CLERGÉ, DES FABRIQUES,  
DES INSTITUTIONS RELIGIEUSES  
ET DES MAISONS D'ÉDUCATION

BON MARCHÉ EXCEPTIONNEL UN SEUL PRIX

## LA MAISON O. LACROIX

19, RUE ST-JOSEPH, QUÉBEC,

Sollicite particulièrement le patronage de Messieurs les  
membres du clergé, des communautés religieuses  
et des maisons d'éducation.

TOUJOURS EN MAGASIN :

VIN DE MESSE ITALIEN MARSALA

HUILE D'OLIVE PURE

ÉPICERIES

PROVISIONS

LÉGUMES

BISCUITS

CONSERVES DE FRUITS

FRUITSSECS

AU PLUS BAS PRIX DU MARCHÉ

# LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

(Incorporée par acte du Parlement en juillet 1900)

Capital autorisé - - - - - \$2,000,000.00  
Capital payé et réserve - - - - - 1,700,000.00

Siège Central : 7 et 9, Place d'Armes,  
MONTREAL, Can.

## CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président : M. H. LAPORTE, De la Maison Laporte, Martin & Cie Limitée.  
Vice-Président : M. TANCREDE BIENVENU, Adm. Lake of the Woods  
Milling Co., Limited.

## BUREAU DES COMMISSAIRES ET CENSEURS

### DEPT. D'EPARGNE

Président : SIR ALEXANDRE LACOSTE, ex-juge en chef de la Cour du  
Banc du Roi.

82 succursales dans les provinces de Québec, Ontario et Nouveau-Brunswick.

La Banque est prête à fournir au commerce et à l'industrie l'aide qui lui sera  
raisonnablement demandée ; elle fera l'escompte du bon papier de commerce à  
des taux raisonnables.

Pour la commodité des artisans et des enfants, des dépôts de toutes sommes  
depuis \$1. seront acceptés au Département d'Épargne.

## SUCCESSALES DE QUÉBEC :

93 RUE ST-PIERRE \* LÉON-T. DUBOIS RIVIERES, GÉRANT.  
BOULEVARD LANGELETT J.-ALPH. FUGÈRE, GÉRANT.

# BOVRIL

## Sauve beaucoup d'argent

**BOVRIL** sauve beaucoup d'argent à la cuisine. Il fait  
des plats succulents avec des choses qu'on ne pourrait man-  
ger autrement. Son pouvoir reconstituant—ce dont nous a-  
vons précisément besoin en ces temps difficiles—surpasse de  
dix à vingt fois la quantité prise.

**C'EST CELA LE BOVRIL !**



---



---

# SEMAINE RELIGIEUSE

DE

QUÉBEC

ET

BULLETIN DES ŒUVRES DE L'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE

---



---

## SOMMAIRE

*Calendrier de la semaine, 657.—Quarante-Heures, 657.***Partie officielle :** Nominations ecclésiastiques, 658.**Partie non officielle :** CAUSERIE DE LA SEMAINE : Le Sacré-Cœur et les alliés, 658. — CHRONIQUE DIOCÉSAIN : 660. — Feu l'abbé A. Godbout, 663. — REVUE DU MONDE CATHOLIQUE : France, 665 ; Mésopotamie, 667. — LES LIVRES : 668.**Bulletin social :** FAITS ET ŒUVRES : Les ouvriers de Montmagny, 669.

---



---

## CALENDRIER DE LA SEMAINE

**Dimanche, 24 juin.** — IV ap. Pent. NATIVITÉ DE SAINT JEAN-BAPTISTE, *dbl. 1 cl.*  
**Lundi, 25.** — S. GUILLAUME, abbé.  
**Mardi, 26.** — SS. JEAN ET PAUL, martyrs.  
**Mercredi, 27.** — Du 4e jour de l'octave.  
**Judi, 28.** — Vigile des SS. ap. Pierre et Paul. S. LÉON II, pape et conf.  
**Vendredi, 29.** — SS. PIERRE ET PAUL, apôtres, *dbl. 1 cl. avec oct. com.*  
**Samedi, 30.** — COMMÉMORATION DE S. PAUL, *dbl. maj.*  
**Dimanche, 1 juillet.** — V. ap. Pent. PRÉCIEUX SANG DE N. S. J. C. *dbl. 2 cl.*

---

## QUARANTE-HEURES

**24 juin,** St-Ephrem.—**26,** Ile-aux-Grues ; Tewkesbury.—**27,** St-Jean-Port-Joli ; St-Gervais ; St-Onésime. — **28,** St-Basile ; St-Germain ; Ste-Aurélié. — **29,** Château-Richer ; St-Samuel ; St-Frédéric.—**1 juillet,** Ste-Famille, I. O. ; St-Anselme ; St-Camille.

---

## PARTIE OFFICIELLE

---

### NOMINATIONS ECCLÉSIASTIQUES

Par décision de Son Éminence le Cardinal Archevêque :

M. l'abbé J.-B. DEROME, aumônier-adjoint des Sœurs de la Charité, a été nommé aumônier de l'Hospice Saint-Vincent de Paul (la Crèche) ;

M. l'abbé CHARLES DUPONT, curé d'Inverness, a été nommé curé de Ste-Jeanne de Neuville (Pont-Rouge) ;

M. l'abbé PATRICK BOYD, curé de Ste-Sabine, a été nommé curé d'Inverness ;

M. l'abbé HILAIRE CHOUINARD, du collège de Lévis, a été nommé vicaire à Saint-Louis de Courville ;

M. l'abbé ÉMILIEN GAUTHIER, vicaire à St-Alban, a été nommé vicaire à Kamouraska ;

M. l'abbé JOS. ALEXANDRE, vicaire à St-Pacôme, a été nommé vicaire à Sainte-Perpétue.

---

## PARTIE NON OFFICIELLE

---

### CAUSERIE DE LA SEMAINE

#### LE SACRÉ-CŒUR ET LES ALLIÉS

Nous avons signalé, l'autre jour, dans notre revue du monde catholique, la très édifiante et imposante cérémonie de la remise des drapeaux des alliés au sanctuaire du Sacré-Cœur de Paray-le-Monial, qui a eu lieu il y a quelques semaines. Nous voulons, aujourd'hui, profiter de ces jours bénis, consacrés tout spécialement à honorer le Sacré-Cœur de Jésus, pour appuyer plus longuement sur cette grandiose manifestation de foi catholique, pleine d'espoir pour nous et pour les nations qui luttent avec nous pour la défense du droit et pour la libération des pays envahis et opprimés par l'Allemagne.

“ Les drapeaux de toutes les nations alliées, — écrivait récemment M. René Bazin dans l'*Echo de Paris*, en parlant de cette

belle cérémonie, — de celles de l'Occident et de celles de l'Orient, de la France et de la Belgique, de l'Angleterre, de l'Italie, de la Roumanie, de la Russie, de la Pologne, de la Serbie, et même du Japon, tous offerts par les catholiques des nations alliées, portés chacun par un catholique notable et délégué pour figurer dans cette solennité, ont été groupés devant l'autel, en signe de fraternité, et en hommage au Christ, fondateur et mainteneur de la civilisation."

Voilà une manifestation que les agences de dépêches mondiales ont négligé de signaler à l'attention de l'univers et qui, pourtant, est plus importante que la plus brillante des victoires. A quoi pourraient, en effet, nous servir les plus éclatantes victoires, si nous ne comptons que sur nos propres forces pour vaincre le redoutable ennemi qui tient encore dans les chaînes des populations qui nous sont chères et si nous oublions que la paix ne peut venir au monde bouleversé que par l'intervention toute-puissante du Christ-Roi.

La royauté de Jésus-Christ vivifiant le monde par l'amour infini de son Sacré-Cœur, voilà ce qu'ont voulu reconnaître et affirmer solennellement, à Paray-le-Monial, les délégués catholiques des puissances alliées. " Nous, croyants, a dit le cardinal Bourne, en offrant les drapeaux des Alliés au Sacré-Cœur de Jésus, nous venons, avec une pleine confiance, vers le fondateur de l'ordre moral du monde, et, par une mystérieuse et heureuse correspondance de ce pèlerinage lui-même, nous venons vers son Cœur. Nous venons vers le Roi, Sauveur des peuples, vu plus clairement encore de nous tous, depuis que la terrible pluie de sang a dissipé les fumées de nos vanités et de nos hontes et depuis que toutes les réalités véritables ont été mises à l'épreuve du feu. Nous venons vers le Dieu fait homme, vers le Dieu qui s'est fait un cœur d'homme et qui a répondu au cri de détresse des affligés, las de souffrances et de deuils : "*Ad quem ibimus? A qui irions-nous?*" par ce cri de miséricorde : "*Venite ad me omnes qui laboratis et onerati estis, et ego reficiam vos.* Venez à moi, vous tous qui peinez, qui êtes accablés, et je vous consolerais." Nous allons vers cette royauté du cœur, vers cette bonté absolue, qui ne connaît point d'abstraite raideur, vers la loi aimante et vivante...

Nous offrons donc à Jésus, Verbe Incarné, Suprême Sagesse, Souveraine Intelligence, la complète et consciencieuse adhésion de nos intelligences et de nos cœurs."

Cette magnifique profession de foi faite par le cardinal Bourne au nom de tous les catholiques des puissances alliées devrait être répétée par chacun des sujets catholiques de ces puissances. Il nous faut faire violence au Ciel, si nous voulons mériter la victoire. Il est noble de combattre pour le droit ; mais il est encore plus beau et plus nécessaire de reconnaître publiquement que le droit n'est qu'une émanation de la loi éternelle et qu'il ne peut y avoir de restauration du droit, dans le monde, que par la reconnaissance universelle de la royauté de Jésus-Christ.

Il y a deux choses qu'il ne faut pas oublier quand on parle de la fin de cette terrible guerre et quand on la demande à Dieu : la première, c'est que les peuples et leurs chefs devront reconnaître l'intervention toute-puissante de la divine Providence dans la conduite des événements, s'ils veulent être vraiment dignes de tous les bienfaits de la paix ; la seconde, c'est que la fin de la guerre devra amener partout la reconnaissance du principe d'autorité comme absolument nécessaire à la vie de la société, si l'on veut que la paix soit fondée sur l'ordre et qu'ainsi elle puisse durer.

A. H.

---

### CHRONIQUE DIOCÉSAINÉ

**Funérailles de feu l'abbé Godbout.** — Les funérailles de feu l'abbé Adolphe Godbout, ancien aumônier des Sœurs de la Charité, ont eu lieu jeudi, le 11 juin, dans la chapelle de l'Asile St-Michel Archange, à Mastaf.

Mgr C.-A. Marois, V. G., et doyen du chapitre métropolitain, chanta le service, assisté de MM. les abbés L. Garon, aumônier de l'Hôtel-Dieu du Sacré-Cœur et O. Plante, curé de l'Ange-Gardien.

Au chœur assistaient : Mgr T.-G. Rouleau, principal de l'École Normale Laval ; Mgr F.-X. Gosselin, curé de Lévis ; MM. les chanoines Arsenault, de l'Archevêché, D. Gosselin, curé de Charlesbourg ; C. Richard, de St-Romuald ; MM. les abbés H. Bouffard, curé de Saint-Malo ; F. de B. Boutin, ancien curé ; J.-A. Rainville, du Pensionnat Saint-Louis de Gonzague ;



Bergeron et Ballantyne, anciens curés ; A. Rousseau, P. Leclerc, Alb. Lemay, aumôniers de l'Hôpital Saint-Michel et de Mastai ; U. Perron, J.-B. Derome, aumôniers des Sœurs de la Charité, à Québec ; A. Dumais, aumônier du Bon-Pasteur ; A.-A. Godbout, curé de Saint-François d'Assise ; J. Galerneau, de Charlesbourg ; Geo. Desjardins ; J.-A. Feultault, aumônier de l'Hôpital Général ; Ovide Godbout, des Laurentides ; Od. Blanchet, de Saint-Grégoire ; J. Verret, vicaire à Beauport ; Arth. Lapointe, visiteur des Écoles ; Am. Filion, vicaire à Giffard ; A. Michaud, de Valcartier ; H. Desroches, de N.-D. de la Garde ; Léo. Lemay, de l'Hospice de Lévis ; J. Morel, A. Vachon et M. Laliberté, du Séminaire ; E. Jobin, de *l'Action Catholique* ; H. Chouinard, du Collège de Lévis ; J.-P. Shaienks, vicaire à St-François d'Assise ; J. Lavoie, curé de Sainte-Marguerite ; Am. Drouin, vicaire à Saint-Roch ; les RR. PP. Boudin, Bourrin, M.S.C., Séverin, capucin de Limoilou.

Mgr Rouleau avait bien voulu accepter de faire l'éloge du défunt, en rappelant à tous les grandes vertus du regretté M. Godbout et en montrant surtout sa grande piété, son humilité, sa sagesse et sa prudence.

La dépouille mortelle du regretté défunt a été inhumée dans le cimetière de la communauté à Mastai.

**Grande manifestation ouvrière.** — Le passage de S. G. Mgr Roy, en tournée pastorale, dans la ville de Montmagny, a donné lieu, les 6 et 7 juin à des manifestations industrielles et ouvrières vraiment remarquables. La démonstration commença mercredi soir, le 6 juin, dans l'église paroissiale, par la présentation des hommages des Ouvriers et des membres du Cercle Catholique de Montmagny à Sa Grandeur.

Le lendemain, après la cérémonie de la confirmation S. G. Mgr Roy, accompagné de M. Chs-A. Paquet, président des "Usines Générales de Chars et de Machineries" de Montmagny, de M. l'abbé V.-O. Marois, curé de Montmagny, des vicaires de la paroisse et des autres prêtres de sa suite, se rendait aux "Usines Générales de Chars et de Machineries" pour appeler sur cette belle entreprise les bénédictions du Ciel.

**A Notre-Dame du Chemin.** — La procession du Saint-Sacrement de Notre-Dame du Chemin, qui devait avoir lieu dimanche soir, le 10 juin, ayant été empêchée par la pluie, a été remise à mercredi soir, le 13 juin. Ce fut une imposante manifestation de foi et d'amour envers le Cœur de Jésus dans le sacrement de l'autel, puisque la procession a coïncidé avec la consécration de la paroisse au Sacré-Cœur. Au retour du Saint-Sacrement au reposoir du presbytère, il y eut sermon par M. le chanoine Hallé.

Le R. Père Hudon, curé de la paroisse, lut ensuite, devant le Saint-Sacrement, l'acte de Consécration au Sacré-Cœur; puis tous les paroissiens se sont retirés dans leur foyer pour procéder à la consécration de chacune de leurs familles au Divin Cœur.

**La Fête du Sacré-Cœur.** — La fête du Sacré-Cœur, partout célébrée solennellement dans nos paroisses, a été, à Saint-Sauveur, l'occasion d'une démonstration grandiose de foi et d'amour envers le Cœur de Jésus.

La fête commença le matin à l'église où plus de 8,000 personnes s'approchèrent de la Sainte Table.

Le soir, une procession, composée de citoyens de St-Sauveur, de délégués de toutes les paroisses de la ville, de Lévis et de plusieurs paroisses de la campagne, avait réuni plus de 20,000 hommes, qui firent escorte au Saint-Sacrement, porté par le R. P. L.-J. Beupré, curé de Saint-Sauveur. Cette imposante masse de dévoués serviteurs du Sacré-Cœur défila pendant près de deux heures en chantant des cantiques et en priant, à travers des rues décorées de drapeaux, de banderoles et de lumières et entre deux haies compactes de femmes et d'enfants en prières. Un magnifique reposoir avait été érigé en face de l'Hôpital du Sacré-Cœur. C'est là que le Saint-Sacrement fut déposé et que le R. P. Lelièvre adressa la parole à ses chers ouvriers. Après le sermon, M. Pierre Beaulé, président du cercle d'études des Ouvriers Catholiques de Québec, lut un acte de consécration au Sacré-Cœur de Jésus. Après la bénédiction du Saint-Sacrement, du haut du reposoir, le Père Beupré alla bénir avec l'Ostensoir les malades qui remplissaient une estrade, puis il déposa la sainte Hostie dans la chapelle de l'hôpital. Il était près de minuit quand se termina cette apothéose au Sacré-Cœur de Jésus.

Le dimanche suivant, solennité du Sacré-Cœur, avec la bienveillante permission de Son Éminence le Cardinal Bégin, une grand'messe solennelle fut chantée à ce reposoir par M. l'abbé L. Garon, aumônier de l'Hôpital du Sacré-Cœur. Le sermon de circonstance fut prononcé par le R. P. Doyon, O.P., aumônier du 22e bataillon canadien-français. Cette belle démonstration avait attiré une foule que l'on estime à près de 30,000 personnes.

**Bénédictio d'un Monument.** — Dimanche dernier, le 17 juin, Son Éminence le Cardinal Bégin, est allé bénir un monument du Sacré-Cœur à Saint-Jean, Ile d'Orléans.

La cérémonie commença le matin par la grand'messe paroissiale à laquelle assistait Son Éminence. Dans l'après-midi, à trois heures, S. E. le Cardinal Bégin présida la cérémonie du dévoilement et de la bénédiction du monument érigé sur la place

de l'église. Le R. P. Dagneau, supérieur des Eudistes de Lévis, prononça le sermon. On a profité de cette belle cérémonie religieuse pour faire la consécration des familles et de la paroisse au Sacré-Cœur de Jésus.

**Au Séminaire.** — Voici quels sont les changements qui sont annoncés dans le personnel enseignant du Séminaire.

M. l'abbé A. Robert, professeur de philosophie depuis de nombreuses années, devient professeur de théologie, cours supérieur, en remplacement de M. l'abbé A. Langlois qui va dans le ministère.

Le successeur de M. l'abbé Robert sera M. l'abbé Rosaire Benott.

M. l'abbé Ferdinand Vandry est nommé professeur de théologie morale, première année.

L'abbé Florido Gagné lui succède en philosophie de deuxième année.

M. l'abbé Georges Côté, premier régent, division des grands pensionnaires, assistant en seconde, quitte le Séminaire pour le ministère. M. l'abbé J. Lacroix le remplacera à la division des grands pensionnaires.

**Au collège de Ste-Anne.** — Voici quels sont les changements qui viennent de se faire dans la direction du Collège de Ste-Anne de la Pocatière.

M. l'abbé Auguste Boulet, procureur, est nommé supérieur du collège, et M. le chanoine Ludger Dumais, supérieur, devient procureur.

**Aux prières.** — Nous recommandons aux prières de nos lecteurs l'âme de M. Régis Richard, du Cap St-Ignace, inhumé mardi, le 5 juin. Le défunt était le père de M. l'abbé N. Richard, du Séminaire de Mont-Laurier.

---

### FEU L'ABBÉ ADOLPHE GODBOUT

L'abbé Adolphe Godbout naquit à Saint-Anselme, comté de Dorchester, le 9 avril 1842, de la famille patriarcale de sieur Joseph Godbout, cultivateur, et de dame Adélaïde Fortier. Il fit ses études au Séminaire de Québec, et fut ordonné prêtre le 6 juin 1868 par Monseigneur Charles-François Baillargeon.

Professeur, puis économiste au Séminaire de Québec de 1868 à 1871, il fut ensuite nommé vicaire à la Basilique, postes qu'il remplit à la satisfaction de tous. Nommé desservant à

Notre-Dame de la Garde en 1877, il y bâtit une église et devint le père de cette population, heureuse de se grouper autour d'un tel pasteur. Aussi, est-ce avec regret qu'elle le vit désigné par l'autorité épiscopale, pour curé de Saint-Romuald. Sept années durant, le bon pasteur eut la garde de ce troupeau et lui donna, avec son dévouement, tout son zèle. Le collège et le couvent furent l'objet spécial de son affection. Il aimait à les visiter, à les combler de ses généreux dons ; il jouissait dans ces petites familles, espoir de l'avenir ; aussi Saint-Romuald devint-il, pour le bon curé, le pays idéal ; il aimait ses bons paroissiens, et il en était sincèrement aimé et vénéré.

Mais voici que la voix de l'autorité se fait entendre de nouveau, lui enjoignant de retourner sur l'autre rive pour devenir pasteur d'une nouvelle bergerie. Toujours soumis à la volonté divine, le digne prêtre dit un généreux *fiat*, prit congé de sa chère paroisse, affligée de son départ. Il se mit en route pour Québec, le 2 octobre 1889, sous la conduite des Saints Auges, dont l'Église célèbre la fête en ce jour, et vint s'établir chez les Sœurs de la Charité, avec le titre d'aumônier. On le reçut avec bonheur, car il n'était pas un étranger pour elles. Leur hospice avait même été souvent l'objet de sa charité. Cet accueil cordial ne fit pourtant pas oublier la belle paroisse de Saint-Romuald ; tout au contraire, l'ancien curé y avait laissé une partie de son cœur, et il aimait à y retourner par la pensée. Cependant, la grâce de Dieu aidant, le bon pasteur devint bientôt l'aumônier modèle, le Père dévoué de la famille entière des Sœurs de la Charité et des pauvres qu'elles abritent. Prêtre zélé autant que pieux, Monsieur l'abbé Godbout se voua d'abord à tout ce qui intéressait le culte extérieur. Il aimait les fêtes solennelles et y prêtait son concours par sa voix mélodieuse et douce. Si ses sermons n'avaient pas l'éloquence qu'il aurait souhaitée, ils avaient, ce qui est plus précieux encore, le don de convaincre et de toucher. Nul doute qu'en cela il jouissait de la promesse du Divin Cœur en faveur de ses dévôts serviteurs. C'est au zèle et aux démarches de Monsieur l'abbé Godbout que la Garde d'Honneur fut établie en Archiconfrérie dans la chapelle des Sœurs de la Charité, et il en fut le premier directeur.

Que dire de sa charité pour le prochain, dont il avait la garde, quel que fût son titre et le nom qu'il portait. Pour tout résumer, en un mot, il était le Père de tous : ce nom, il le portera vingt-huit années durant, et après sa mort, il n'aura pas d'autre appellation que celle du "Bon Père Godbout". . . Il n'est pas un chagrin qu'il n'ait consolé, pas un ennui qu'il n'ait dissipé. Ils étaient tout entier à cette famille devenue la sienne, il se réjouissait de ses succès, et s'attristait de tout ce qui pouvait tant soit peu blesser



ses intérêts. Que dire de sa mansuétude et de son zèle auprès des âmes, de sa charité auprès des malades ? Il avait un tel don de pacifier les âmes des mourants, qu'on eut dit que le saint prêtre leur mettait en mains un billet d'entrée au Paradis, tant la mort leur devenait douce.

Le vieillard, l'orphelin, la Sœur de Charité avait un droit égal à sa tendresse de prêtre et de père. Pour tous et pour chacun, il donnait son temps, ses forces, tout lui-même. Il leur a tellement tout donné, qu'à sa mort, il ne possédait plus rien, heureux de s'être fait pauvre pour ce Jésus qu'il aimait tant.

En 1905, Monsieur l'abbé Godbout laissait l'Hospice des Sœurs de la Charité de Québec pour l'hôpital Saint-Michel-Archange, avec le titre d'aumônier des religieuses et du sanatorium de Mastai. Là encore il fut le bon père et l'apôtre dévoué. Il remplit ce poste aussi longtemps que ses forces le lui permirent ; et toujours avec cette urbanité qui lui semblait naturelle, avec cette bonté et cette douceur qui révélaient le Divin Maître. Il y a trois ans, épuisé par un travail laborieux et incessant, il fut atteint d'une maladie qui ne pardonne pas : la paralysie. Il dut mettre bas les armes et accepter un repos bien mérité. Il voulut le prendre au champ de ses labeurs, entouré de ses confrères qu'il nommait " le trio préféré ". Il coula, dans le recueillement et la prière, les dernières années de sa vie. Visiter Jésus au Très Saint Sacrement et égrener le rosaire, telles étaient ses occupations favorites. Vrai prêtre adorateur, il aimait à faire la cour au Maître de l'autel, et vrai fils de Marie, il se plaisait à multiplier ses plus gracieux *Ave*. Il venait de terminer sa quarante-neuvième année de prêtrise, lorsque le Seigneur l'appela à Lui, alors que l'Église s'appêtait à solenniser la Fête du Sacré-Cœur.

Il s'endormit paisiblement, entouré de ses confrères bien-aimés, le 11 juin, à 2 heures de l'après-midi.

R. I. P.

---

## REVUE DU MONDE CATHOLIQUE

### FRANCE

**Les relations avec le Saint-Siège.** — De Paris on annonce qu'un vaste mouvement de pétitionnement va être organisé, sous peu, en faveur du rétablissement des relations officielles entre la France et le Saint-Siège.

Le Cardinal Amette a donné son approbation à ce projet. Voici quelques passages de la lettre qui nous fait connaître ce projet dont la réussite comblerait les vœux de tous les catholiques de France et d'ailleurs.

“ Convaincu que la rupture de ces relations est une des fautes dont la France subit actuellement les conséquences ; sachant, d'autre part, que parmi les membres du Parlement et même du gouvernement, il en est plusieurs qui envisagent la nécessité d'un rapprochement diplomatique, le Comité Jeanne d'Arc, après s'être entouré des conseils les plus autorisés, va lancer par toute la France une pétition demandant aux pouvoirs publics la reprise des relations avec le Saint-Siège.

“ D'autre part, ce sera pour les catholiques une occasion de prouver au Saint-Père qu'il y a des légions de Français et de Françaises qui ne veulent pas que la France renie ses devoirs, pas plus que son titre glorieux de Fille aînée de l'Église.

“ Nous plaçant sur le terrain de “ l'Union sacrée ”, nous faisons appel aux catholiques d'abord, puis à tous ceux qui estiment que le patriotisme, lui aussi, est une religion, et qu'il demande comme tel l'oubli des divisions de la veille en vue du salut commun.”

Plaise à Dieu que les promoteurs de ce beau mouvement fassent comprendre le bon sens au Parlement et au gouvernement.

**Loi de désorganisation et de persécution.** — Cette loi, c'est la loi dite de la mobilisation civile ou du service national. Elle renferme des dispositions iniques qui en font un instrument de socialisme, de désorganisation sociale, de démoralisation et de guerre à l'Église.

D'après cette loi l'administration peut disposer à son gré de tous les Français de 16 à 60 ans non appelés sous les drapeaux.

“ Il saute aux yeux, dit *la Croix*, de Paris, qu'une pareille mesure porte atteinte non seulement à la liberté du travail, du commerce, du domicile, de l'enseignement, mais encore à la puissance paternelle, et, indirectement, à l'exercice du culte. Bref, c'est une perturbation totale qu'on va causer aux mœurs et à la civilisation française. C'est un essai brutal de socialisation superflue. C'est l'asservissement tumultueux de la société civile à l'omnipotence de l'État. Tous précédents peu recommandables.”

**Pour gâter les jeunes gens.** — Cette loi permet d'éloigner sans l'autorisation des parents, des jeunes gens de 16 à 17 ans du domicile paternel pour les forcer, n'importe où, à faire n'importe quel travail. C'est un retour à l'esclavage, comme le dit *la Croix*. On voit de plus le parti que les anticléricaux au pouvoir peuvent tirer de ces dispositions en envoyant loin de chez eux, à des durs travaux, des catholiques à la santé chancelante, en envoyant dans des milieux corrompus et corrupteurs les jeunes gens de bonnes familles chrétiennes.

**Pour la suppression de l'enseignement chrétien** — Comme les grands séminaires, en général, ne préparent à aucun des grades conférés par les universités d'État, leurs élèves tombent en plein sous le coup de la réquisition de cette législation inique. Une des premières conséquences de l'application de la loi serait donc de supprimer pratiquement l'enseigne-

ment ecclésiastique et de tarir le recrutement sacerdotal, déjà fort menacé par la mobilisation militaire.

**Pour arracher les prêtres de leurs paroisses.** — Par cette loi l'exercice du culte est mis en danger; et on vise à arracher de leurs paroisses les prêtres qui y sont encore, et laisser ainsi la canaille libre d'endoctriner, sans rencontrer d'opposition, les honnêtes gens, comme elle le fait déjà dans foule de paroisses privées de prêtres depuis 1914.

“ Restent, dit *la Croix*, les prêtres en exercice, non mobilisés militairement. Ils sont, hélas ! bien peu nombreux. La mobilisation civile les accaparrera. Pas de dispense pour eux. L'Administration pourra les envoyer dans les chemins de fer, les mines, les usines d'obus. On verra ce spectacle scandaleux de mobilisés en soutane, forcés de travailler les dimanches pour un salaire ! Il suffirait, pour cela, que le Comité départemental en décidât ainsi. Oui, les prêtres forcés de travailler le dimanche ! Car si les lois ouvrières leur confèrent (sauf exception) le bénéfice du repos hebdomadaire, aucun texte ne leur accorderait le repos dominical.”

Quand les Séminaires seront fermés ou vides, quand l'enseignement catholique, faute de maîtres, aura disparu, quand tous les prêtres, de moins de 60 ans, seront arrachés à leurs églises, à leurs chaires, à leur apostolat coutumier, la défense nationale en sera-t-elle mieux assurée ?

### MÉSOPOTAMIE

**Le diocèse de Bagdad.** — Les troupes anglaises, en pénétrant dans Bagdad, le 11 mars dernier, ont délivré de la domination ottomane le siège d'un archevêché catholique-latin français.

Ce sont surtout les Carmes français qui ont charge des catholiques latins dans cette région. Avant la guerre, ils y avaient des œuvres florissantes. A Bagdad même, à la veille des hostilités, ils dirigeaient :

1° Le Collège Saint-Joseph, dont la fondation remonte à 1735 et qui comptait, en 1914, 250 élèves et 15 professeurs. Le français y est obligatoire pour tous les élèves.

2° Une vaste école primaire.

De plus, les Carmes ont pour collaboratrices dans l'enseignement des filles, les religieuses Dominicaines de la Présentation, de Tours, qui font la classe à 900 enfants et leur enseignent le français et l'arabe.

Il faut signaler aussi l'école d'aveugles, fondée par les Carmes, très importante dans une région où les aveugles sont plus nombreux qu'ailleurs. On compte à Bagdad, pays de soleil intense et de malpropreté équivalente, un aveugle par 35 musulmans, un pour 75 juifs, un pour 135 chez les chrétiens.

De plus, les Sœurs françaises, sur les instances de la municipalité, ont dû prendre la direction de l'hôpital musulman de la ville.

Toute la région de Bagdad est placée depuis des siècles sous l'influence morale de la France, de la culture française, du parler français. Les Anglais étant les maîtres, cette influence ira décroissant, comme la chose se produit en Égypte depuis 25 ans et plus. Jusqu'à la Révolution, ce sont les Carmes qui ont été chargés des consulats français dans toute cette région avec l'évêque de Bagdad comme consul général.

Il est entendu que l'archevêque de Bagdad doit toujours être un Français. Cette stipulation a toujours été observée depuis 1638.

L'archevêque actuel de Bagdad est Mgr Drure, de l'ordre des Carmes, né à Digoin, au diocèse d'Autun, en France. Il est en même temps délégué apostolique pour la Mésopotamie, le Kurdistan et l'Arménie du Sud.

Le siège latin de Bagdad a le rang de siège métropolitain depuis 1848. De 1632, époque de sa fondation, jusqu'en 1742, l'évêque résida à Ispahan, en Perse.

Le diocèse renferme près de 65,000 catholiques, dont 10,000 environ dans la ville de Bagdad, sur une population de 145,000 âmes.

### LES LIVRES

MGR DE LA PORTE, évêque de Mans. *L'Evangile tous les jours*. Paris (Librairie Gabriel Beauchesne, 117, rue de Rennes). Vol. in-8° couronne, de 375 pages. Prix : 3.50 francs.

*L'Evangile tous les jours* est une sorte de bréviaire à l'usage des personnes qui, dans la vie du monde, ne peuvent accorder que peu de temps à la méditation quotidienne. Ce sont des réflexions sur l'Évangile, tel qu'il est distribué, semaine par semaine, selon le cours de l'année liturgique. Sous cette forme, nous ne croyons pas qu'il existe d'ouvrage absolument semblable. Ce petit livre est appelé à faire beaucoup de bien. Il n'a pas la prétention, l'auteur le déclare modestement, de remplacer les nombreux et importants manuels de méditations produits depuis trois siècles par l'ascétisme français. Mais, dans sa concision, dans sa disposition typographique même, qui présente en une page la nourriture spirituelle de chaque jour, par la variété, le raccourci, l'élévation et souvent la profondeur des considérations, il est destiné à devenir le *vade mecum* de beaucoup d'âmes pieuses. C'est un livre qui se tient dans son sujet et reste ainsi toujours pratique, d'abord, et puis éminemment actuel et nouveau, car rien n'est d'aujourd'hui et n'est jeune comme le livre où nous entendons le Verbe éternel lui-même s'adressant à tous les temps.

Nos lecteurs nous rendraient un très appréciable service en mentionnant "la Semaine Religieuse," lorsqu'ils s'adressent à nos annonceurs.



---

## BULLETIN SOCIAL

---

### FAITS ET ŒUVRES

#### LES OUVRIERS DE MONTMAGNY

Le passage de l'évêque à Montmagny a été marqué par une manifestation ouvrière dont il convient de parler ici. Nous n'avons pas l'espace suffisant pour reproduire tout le compte rendu de *l'Action Catholique* du vendredi, 8 juin ; force nous est de n'en souligner que quelques points.

C'est la réunion du mercredi soir, 6 juin, à l'église. La nef brillamment éclairée était presque toute remplie des seuls ouvriers, pendant qu'au bas-chœur les chefs des industries locales avaient pris place et que l'on remarquait au chœur les 156 membres du "Cercle Catholique" de Montmagny, avec leurs officiers. A l'archevêque Mgr Roy, assis au trône, le curé de la paroisse présente sa grande famille ouvrière, et fait un historique élogieux des trois établissements industriels Price, Bélanger et Paquet, qui donnent le pain à près de 2,000 ouvriers. Il mentionne aussi avec une affection spéciale la société de tempérance, les ligueurs du Sacré-Cœur et le "Cercle Catholique".

Puis, c'est M. Charles-A. Paquet, président des Usines générales de chars et machineries, qui, dans une adresse, plaide éloquemment la cause des écoles industrielles et sollicite pour leur développement le dévouement du clergé. Pour le développement et la prospérité de cet enseignement technique, le peuple a besoin, dit-il, de ses prêtres, comme, d'ailleurs, toutes les fois qu'il lui faut faire quelque chose de sérieux et de difficile.

C'est enfin M. Adjutor Fortier, président du "Cercle Catholique" qui explique l'origine édifiante de ce cercle. "Il est né des retraites fermées et celles-ci ont pris leur origine dans les conversations apostoliques de M. le curé V. O. Marois et du R. P.

Waddel, S. J. M. J.-B.-A. Renaud fut, en octobre 1916, le premier retraitant de Montmagny à Manrèse. Il en revint plein du désir de faire partager son bonheur à beaucoup d'autres. De là l'ampleur du mouvement qui tient du prodige. Du 25 nov. 1916 au 20 mai 1917, 14 groupes de retraitants se sont succédé à Manrèse, et 156 hommes y ont suivi les exercices des retraites fermées.

Ce sont ceux-là qui forment le " Cercle Catholique ".

Et celui-ci n'est que l'éclosion de leur désir de faire du bien dans la paroisse, sous la direction de leurs chefs religieux. Il a déjà donné des preuves de sa vitalité en fondant une salle d'amusements parfaitement honnêtes, en combattant le fléau de l'alcoolisme et en prenant une foule d'autres initiatives. Il entend continuer sa tâche : s'occuper de la protection des jeunes gens, de secours et d'organisation pour les ouvriers et lutter sans répit contre tout ce qui peut corrompre les mœurs, diminuer la foi et affaiblir les volontés. Quant à la force pour accomplir ces tâches difficiles, les membres du " Cercle Catholique " savent qu'il leur faut la puiser dans l'Eucharistie.

Monseigneur Roy se lève alors et dit que ceux qui viennent de parler ont touché à tant de questions vitales qu'il lui serait bien impossible, même s'il pouvait parler de longues heures, de donner sur tant de sujets importants les précisions nécessaires et toute la pensée de l'Église. Mais il accueille avec plaisir les hommages qu'on veut bien lui offrir et il se réjouit de voir le chef-lieu de son comté natal prendre l'importance industrielle vers laquelle il marche à pas de géant.

Puis Monseigneur explique comment il se fait que les exigences actuelles de l'industrie nous aient trouvés moins bien préparés qu'il l'aurait fallu. Si nous n'avons pas été jusqu'ici un peuple industriel au sens strict du mot, ce n'est pas un mal, tout d'abord, et puis nous étions occupés à des tâches qui semblaient plus essentielles. Chaque époque a ses besoins nouveaux qu'on ne peut satisfaire, même avec de la prévoyance et de la bonne volonté, dès lors qu'ils se manifestent.

Mais si le peuple canadien-français n'a pas été, jusqu'ici, un peuple vraiment maître dans le champ de l'industrie, il n'en a pas moins toutes les qualités nécessaires pour s'y placer au premier rang, si seulement on n'exige pas de lui qu'il soit prêt du jour au lendemain et si on prend, avec les précautions élémentaires, le soin de le diriger sagement vers de nouvelles activités.

C'est que nous sommes travailleurs et honnêtes, intelligents et droits. Faisons attention de ne pas nous laisser emporter par les folies et les chimères qui hantent certains cerveaux ouvriers et prenons garde au fléau de l'alcoolisme qui empêche toute activité de donner sa mesure : nous serons facilement, en nous y appliquant comme nous devons, un peuple industriel en même temps qu'un peuple agricole.

Monseigneur espère que la génération qui monte à la vie aura plus que celle qui disparaît un cerveau et des bras que n'aura pas débilités l'alcool destructeur.

Puis Sa Grandeur trace aux industriels et aux ouvriers leurs devoirs respectifs. Il rappelle aux premiers que l'industrie qui a le malheur de tomber entre les mains de gens qui n'ont pas le sens de la justice est une industrie qui accumule ruines sur ruines, et aux seconds que s'ils se refusent à remplir leurs devoirs avec équité, ils mettent en péril et leur âme et les employeurs qui les font travailler. Puis, Monseigneur entre dans le détail des obligations de justice et de charité qu'ont les uns envers les autres, patrons et ouvriers chrétiens.

Monseigneur appuie surtout sur le respect que l'on doit à l'ouvrier. Devant Dieu, les âmes de tous sont égales, s'écrit-il, car elles sont teintées du même sang rédempteur et marquées pour les mêmes gloires éternelles.

Les différences entre nos états de fortune ne sont que des accidents dans la vie humaine. Quand un patron sait cela, il ne peut que respecter l'ouvrier qu'il emploie.

Mgr Roy se dit sûr qu'à Montmagny les choses se font bien sous ce rapport, et il termine en disant aux ouvriers d'avoir à cœur le succès de l'entreprise à laquelle ils travaillent. Mettez, pour cela, un peu plus de votre cœur et de votre âme dans votre travail et aimez votre emploi.

Ce qui fait la supériorité d'un homme, ce n'est pas un salaire élevé, c'est la qualité du travail qu'il fournit. Soyez des ouvriers appliqués et consciencieux, et vous assurerez par là non seulement votre position mais le succès de l'industrie où vous donnez votre temps et vos efforts. Il ne vous restera plus alors qu'à cesser d'être éternels voyageurs et à vous choisir, chose méritoire pour un Canadien, une demeure permanente.

Sa Grandeur félicite le " Cercle Catholique " d'avoir causé au monde la surprise d'un mouvement des paroisses vers l'œuvre excellente des retraites fermées.

Celles-ci, déclare-t-il, sont le meilleur moyen de fournir au monde les modèles vivants d'une vie plus profondément chrétienne.

Et parce que noblesse oblige, soyez dignes de la grande grâce que le bon Dieu vous a faite et que votre vie soit une ascension constante vers Lui qui est la perfection.

Le lendemain, au milieu d'un grand concours de citoyens, Monseigneur se rendait benir les " Usines Générales de Chars et Machineries ".

---

---

Prière aux abonnés de vérifier, à la suite de leur adresse, la date de l'échéance de leur abonnement, et de l'acquiescer s'il y a lieu, le plus tôt possible.



# LES PRÉVOYANTS DU CANADA

## ASSURANCE FONDS DE PENSION

CAPITAL AUTORISÉ - - - - - \$500,000.00

Actif du Fonds de Pension le 31  
mars, 1917 - - - - - \$1,057,835.17

ACTIF: \$1,057,835.17

Progression de la Compagnie jusqu'au 31 mars, 1917

| ANNÉES       | SECTIONS | SOCIÉTAIRES<br>(Actifs) | PENSIONS | ACTIF        |
|--------------|----------|-------------------------|----------|--------------|
| 31 déc 1909  | 45       | 1,880                   | 5,205    | \$ 16,461.94 |
| 31 " 1911    | 224      | 14,228                  | 30,910   | 170,670.80   |
| 31 " 1913    | 349      | 24,492                  | 47,957   | 423,745.31   |
| 31 " 1915    | 455      | 32,155                  | 61,468   | 772,698.99   |
| 31 mars 1917 | 501      | 37,012                  | 70,885   | 1,057,835.17 |

Continuez cette progression pendant vingt ans, vous aurez une idée des sommes énormes dont disposeront Les Prévoyants du Canada, lorsque le temps de payer les rentes sera venu.

**ANTONI LESAGE,**

Gérant-Général.

Siège Social : Edifice "Dominion" 126, St-Pierre, Québec.

Bureau à Montréal : Chambre 32, EDIFICE "LA PATRIE";  
X. Lesage, Gérant

Agent à Québec : Monsieur Stanislas Côté, Bergerville, Québec.

LA MEILLEURE ET LA PLUS ANCIENNE MAISON D'ÉPICERIES,  
A QUÉBEC

## RIOUX & PETTIGREW

s'honore de compter parmi ses clients un grand nombre de  
maisons d'éducation et de membres du clergé.

AUTORISÉE A VENDRE LE VIN DE MESSE.

Nous venons de recevoir une consignment d'Huile d'Olive de la célèbre maison  
Antoine Vial, Marseille.

## LORENZO AUGER

ARCHITECTE

de l'Association des Architectes de la Province de Québec,  
de l'Institut Royal des Architectes du Dominion.

39, rue St-Jean, Québec



1, Rue St-Jean

(Edifice de la Métropolitaine.)

LÉVIS.

## JOS.-P. OUELLET

ARCHITECTE ET ÉVALUATEUR

DIPLOMÉ : "A. A. P. Q." ———— et ———— MEMBRE DE L'I. R. A. C.

SPÉCIALITÉ : ÉDIFICES RELIGIEUX

28, rue Ste-Famille, QUÉBEC.

Téléphone 177

## GARAND & THIBAUT, DOREURS, ARGENTEURS et NICKLEURS

308½, rue Saint-Joseph, QUÉBEC Tél. 4448.

Atelier pour le placage de l'or, de l'argent, du nickel, du cuivre.—Oxydage  
— Vieilles argenteries remis à neuf. — Couchettes en cuivre  
et vieux lustres nettoyés et vernis.—Argenteries de voitures.

Aussi : Réparation de vases sacrés et de bronzes d'églises.

Une Spécialité : **OUVRAGE GARANTI.** Une visite est sollicitée

# TANGUAY & LEBON

Architectes et Evaluateurs

20, RUE D'AIGUILLON

Téléphone 1466.

QUEBEC.

## JOBIN & PAQUET VANDRY & MATTE

**FERBLANTIERS  
- PLOMBIERS -**



72-78, Cote d'Abraham, Québec.

Plomberie Moderne, Ventilation, Éclairage au Gaz et à l'Electricité, Téléphone et Sonneries Electriques, Système de Chauffage à Eau Chaude, à la Vapeur et à Air Chaud, Couverture en Métal, etc. Fournitures de Matériaux de Plomberie, Chauffage, Gaz, Electricité, Pompes en Cuivre et en Fonte, Tuyaux et Ajustements pour Aqueduc, Poêles, Ferblanc et Cuivre, Etc.

LTÉE

ENTREPRENEURS

**PLOMBERIE, CHAUFFAGE,  
LUMIÈRE ET CLOCHES  
ÉLECTRIQUES,**

**OUVRAGES EN TÔLE,  
FERBLANC et CUIVRE.**

**SPECIALITE :** Systèmes de chauffage pour église, couvents, etc.

43, rue St-Joachim, Québec.

## LIBRAIRIE A.-O. PRUNEAU

60, RUE ST-JEAN, QUEBEC.

Ornements d'église, Tissus en soie couleurs liturgiques: Damas Moires, Taffetas, Tissus en laine pour tentures et soutanes d'enfants de chœur, Toiles pour lingerie d'église, Surplis, Aubes, Bas d'aube en dentelle, Gazes or et argent, Point lamé d'or, Galons, Dentelles, Franges, Glands or et argent.

FONDÉE AU CANADA EN 1888

## F. CERNICHIARO & FRERE

Doreurs, Argenteurs et Nickelleurs sur articles métalliques.

51, RUE SOUS-LE-FORT, (près de l'ascenseur)  
QUÉBEC.

Fabrication et réparation de vases sacrés de toutes descriptions, de chandeliers et autres bronzes d'églises, de coutellerie et argenterie de table.—Ciselure artistique.—Dorure, argenture et nickelure sur métal.—Soudures en or et en argent.—Vente et échange d'orfèvrerie et bronzes d'église.—Spécialité de vernis inaltérable pour bronze.

## VIN DE MESSE "VATICAN"

Certificats d'authenticité et de pureté  
approuvés par S. G. Mgr l'archevêque  
de Montréal. . . . .

PRIX ET ÉCHANTILLONS SUR DEMANDE.

LAPORTE, MARTIN, Limitée  
584, Rue St-Paul Ouest MONTREAL.

## EMILE JACOT

MONTRES ET HORLOGES DE PRÉCISION

TRAVAIL TRÈS SOIGNÉ EN TOUS GENRES

OPTIQUE SCIENTIFIQUE

LUNETTES OU LOBGONS  
pour tous les cas d'Amétropie.

95, rue Saint-Joseph, - - QUEBEC



# CATALOGUES DE BIBLIOTHEQUES PAROISSIALES

Nous mettons gratuitement à la disposition de Messieurs les curés qui en feront la demande sept listes de livres choisis pour bibliothèques paroissiales. Cette série imprimée et prête pour distribution comprend deux listes de cent volumes, une de deux cents, une de trois cents, une de quatre cents, une de cinq cents et une de huit cents volumes.

Nous avons aussi des listes manuscrites de 1000, 1300 et 1600 volumes ; nous prêterons ces listes manuscrites, à condition qu'on nous les renvoie immédiatement après examen.

Ces listes sont des extraits du Catalogue préparé spécialement par la Commission des Bibliothèques paroissiales de l'Action Sociale Catholique.

**LA LIBRAIRIE GARNEAU**  
**47, rue Buade, - - - - - QUEBEC.**

---

**LA CIE J.-A. LANGLAIS & FILS**  
**LIBRAIRES - EDITEURS - IMPORTATEURS**  
**GROS ET DÉTAIL**  
**177, RUE SAINT-JOSEPH, - - QUEBEC.**

Editeurs des livres de plain-chant :

Graduel et Vespéral, Paroissien Noté, Extrait du paroissien noté, Ordre des sépultures. Ces livres sont publiés avec l'autorisation de S. G. Mgr l'Archevêque de Québec.

Agents généraux pour le Canada, des cloches françaises HAVARD.  
**GARANTIE DE SATISFACTION.**

Articles religieux : Statuettes, Encens, Huile de huit jours, Livres de prières.  
Livres de prix.

Spécialités :—Fournitures d'écoles, Mobilier scolaire, Tableaux de musées scolaire, etc., etc.

Catalogue illustré adressé sur demande.

# ATELIERS DE VITRAUX ARTISTIQUES



POUR EGLISES ET  
RESIDENCES



TRAVAIL DU  
MEILLEUR GOUT



*Sur demande l'on sou-  
met aux intéressés  
dessins et prix.*



**B. LEONARD**

53, rue St-Jean  
QUÉBEC.

# J. H. GIGNAC, LIMITÉE

MARCHANDS DE BOIS ET MANUFACTURIERS

Bureau : 142, rue de l'Église

Téléphone 5502

QUÉBEC.

**BOIS DE CONSTRUCTION DE TOUTES SORTES.** — Épinette, Pin blanc, Bois jaune, Bois blanc, Pitchpin, B. C. Fir, Chêne rouge, Chêne blanc, Frêne, Orme, Merisier, Érable, Corisier, Noyer noir, Noyer Tendre, Acajou, Bois rouge, etc., Portes, Coâssis, Persiennes, Jalousies, Comptoirs, Divisions, Bancs d'églises, Bancs d'écoles, Valises, Sacs de voyage, Suit-Cases, etc.

MOULURES ET MERISIER A PLANCHER.

## PICARD & DUQUET

ENR<sup>1</sup>

HORLOGERS ET BIJOUTIERS

36, rue St-Jean, - - - - - QUÉBEC

MONTRES, HORLOGES et BIJOUX de TOUTES SORTES

Réparation de Montres, Horloges. Ouvrage garanti.

SPECIALITÉ : MÉDAILLES ET INSIGNES POUR SOCIÉTÉS

RÉPARATIONS DE VASES SACRÉS, ETC.

E.-M. TALBOT

TELEPHONE 2421

J.-A.-T. DIONNE

A. A. P. Q., F. R. A. J. C.

A. A. P. Q., A. R. A. J. C.

## TALBOT & DIONNE

ARCHITECTES

14, rue St-Joseph, - - - QUÉBEC.

ACHETEZ

VOS



# FOURRURES

A LA

MAISON DE CONFIANCE

**HOLT, RENFREW & Co., Limited**

RUE BUADE,

QUÉBEC.

# LA CAISSE D'ÉCONOMIE DE NOTRE-DAME DE QUEBEC

BANQUE D'ÉPARGNES  
Fondée en 1848

**BUREAU PRINCIPAL**  
**Haute-Ville, Quebec, No 21, rue St-Jean.**

## SUCCURSALES A QUEBEC :

**ST-ROCH**, coin des rues St-Joseph et du Pont.

**ST-SAUVEUR**, No 801 rue St-Valier.

**JACQUES-CARTIER**, coin des rues St-Joseph et Caron.

**ST-JEAN-BAPTISTE**, No 479 rue St-Jean.

**BASSE-VILLE**, No 53 rue St-Pierre.

**LIMOILLOU**, Coin 4ième Avenue et 5ième rue.

## SUCCURSALES A LEVIS :

**RUE COMMERCIALE**, No 103, (au bas de la côte).

**RUE EDEN**, No 20, (sur la côte).

**SONT OUVERTES LES SAMEDIS ET LUNDIS SOIRS**, de 7 à 8.30 hres,  
les succursales suivantes : **ST-ROCH, ST-SAUVEUR, JACQUES-**  
**CARTIER, ST-JEAN-BAPTISTE, LIMOILLOU**  
et **LÉVIS RUE EDEN**.

## BANQUES À DOMICILE

Ne pas oublier que la CAISSE D'ÉCONOMIE offre aux familles de petites BANQUES en métal que l'on garde chez soi et dans lesquelles les parents et enfants peuvent placer leur petites économies qui sont ensuite, sur demande, entrées dans un livret que la Caisse leur fournit et sur lesquelles il est payé un intérêt.

## COFFRETS DE SURETÉ

COFFRETS DE SURETÉ à louer au BUREAU PRINCIPAL et à la SUCCURSALE DE ST-ROCH, pour la garde de débetures, documents importants, bijoux et autres valeurs.

LA CAISSE D'ÉCONOMIE, en raison même de sa charte et de la nature de ses opérations, offre à ses déposants des garanties exceptionnelles